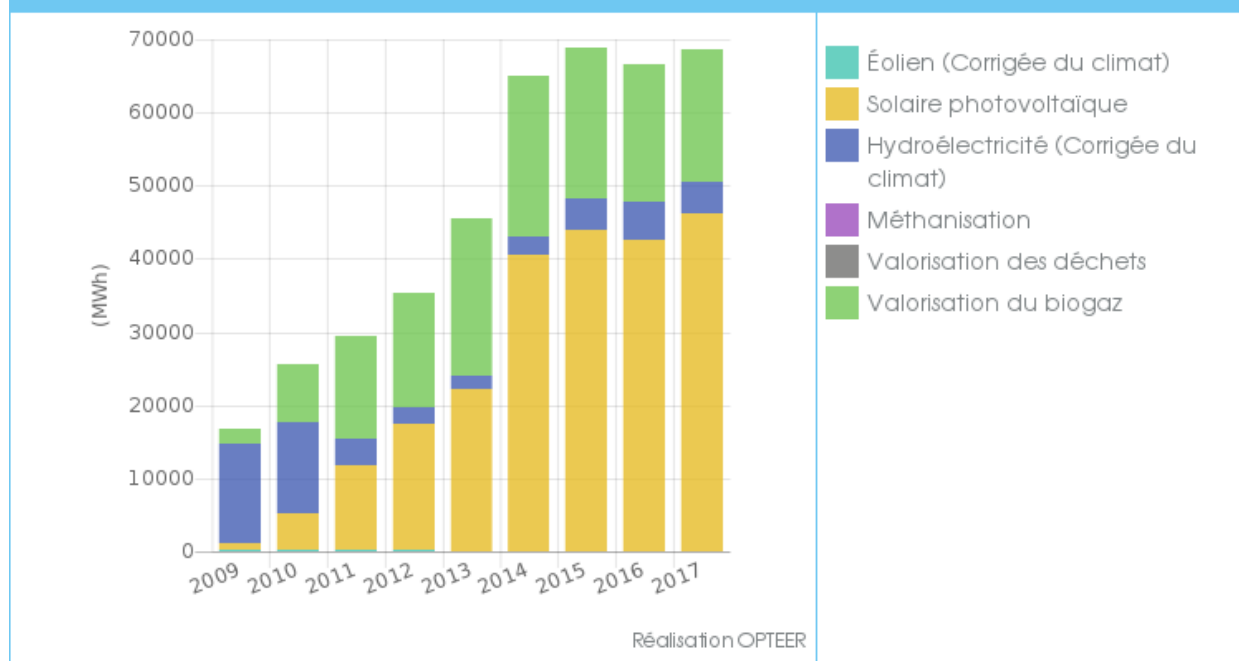


Productions d'énergies renouvelables - Département : SAONE-ET-LOIRE

EnR – Total		SAONE-ET-LOIRE	Bourgogne-Franche-comté	% de production du 71
Biométhane injecté (MWh)	2017	21 273	37 872	56 %
Production électrique totale (MWh-é)	2017	67 520	2 144 274	3 %
Production thermique totale (dont le bois des ménages) (Mwh-th)	2016	913 650	6 194 404	15%
Production totale d'énergies renouvelables (dont le bois des ménages) (MWh)	2016	997 669	8 294 762	12%

Production d'électricité renouvelable par filière (corrigée du climat) / SAONE-ET-LOIRE (2017)

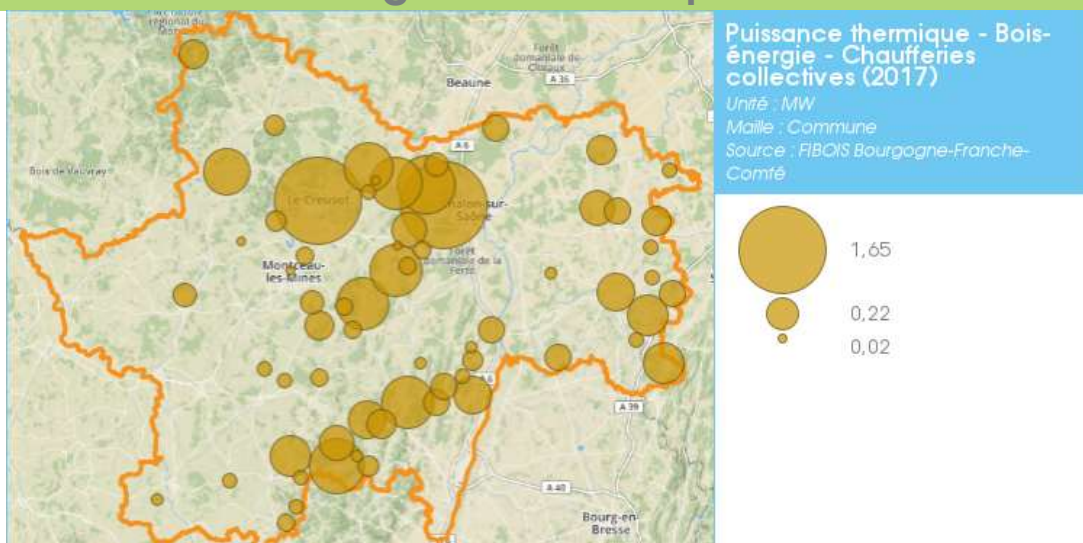
Unité : MWh / Source : Alterre Bourgogne-Franche-Comté, ADEME Bourgogne-Franche-Comté, Enedis RTE SICAE-EST SIEL Régie de Salins Service de la donnée et des études statistiques (SDES)



Valorisation du Biogaz :

- Installation en injection du Biogaz dans le réseau : à Ciel et à Chagny (SMET 71, unité Ecocéa).
- 2 autres installations Cogénération sont identifiées : la Chapelle Thècle et Uxeau

EnR – Bois Energie : 612 MWh produits en 2017



Le département de la Saône-et-Loire compte une **dizaine de réseaux de chaleur**, dont les communes de Chalon-sur-Saône, Mâcon, Montceau-les-Mines et Autun, qui ont mis en place un réseau de chaleur dont l'approvisionnement contient une part significative de bois.

Le département comporte **environ 130 chaufferies alimentées au bois (hors chauffage domestique)** pour une consommation de l'ordre de 155 000 tonnes.

A noter en 2018 la mise en service de la chaufferie bois et du réseau de chaleur de Mâcon avec près de 30 000 tonnes de consommation, et le financement de deux projets de chaufferie avec réseau sur les communes de Toulon-sur-Aroux et Bourbon-Lancy.

EnR – Eolien

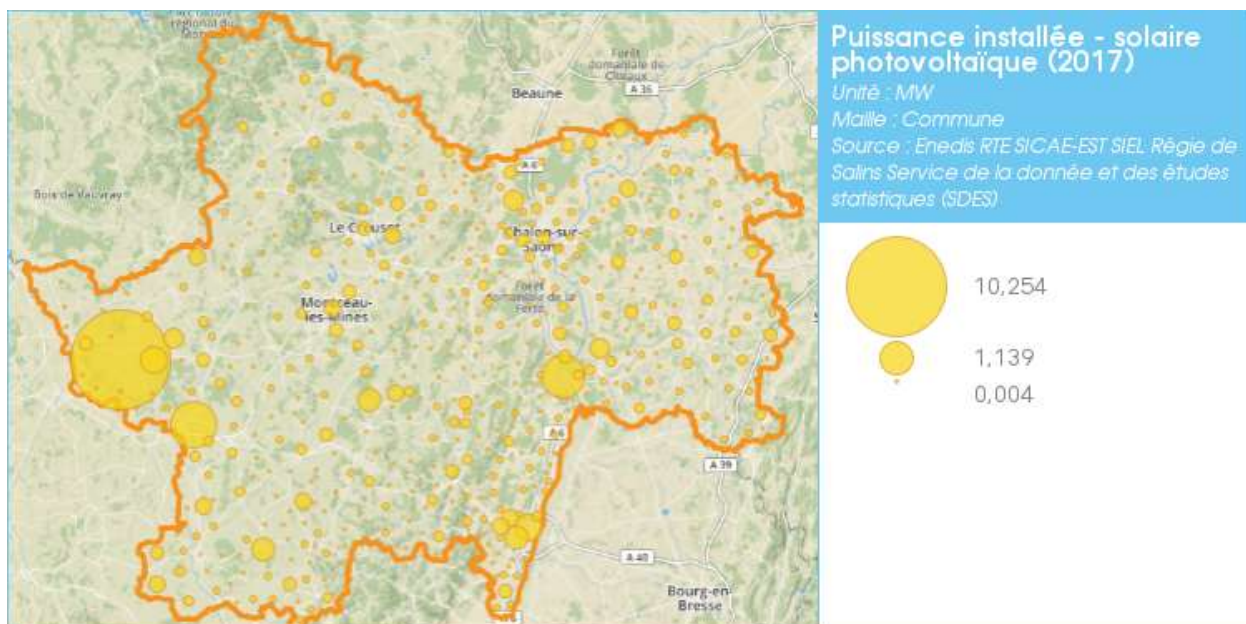
1 seul parc éolien en Saône et Loire : la Chapelle au Mans (mai 2019)

Cette petite commune rurale d'à peine plus de 200 habitants, située à l'ouest du département, à quelques encablures de Gueugnon, accueille le premier parc éolien de Saône-et-Loire

Avec ses 4 éoliennes de 180 mètres en bout de pale, d'une puissance chacune de 3 MW, le champ éolien de La Chapelle-au-Mans produira chaque année environ **30 000 MWh**, soit l'équivalent d'une alimentation hors chauffage d'environ 9 000 foyers.

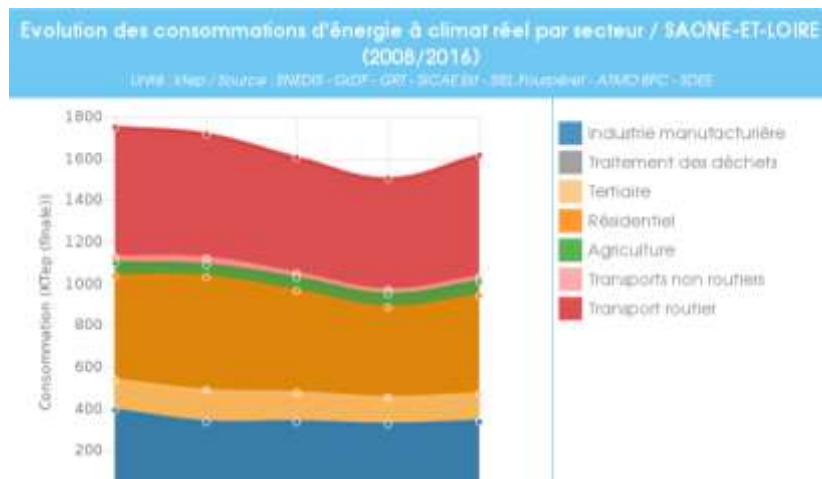
EnR – Solaire

		SAONE-ET-LOIRE	Bourgogne-Franche-Comté
Solaire photovoltaïque - Production électricité (MWh)	2017	46 141 soit 19% de la production régionale	233 177
Solaire thermique Production chaleur (MWh)	2017	8 436 soit 22% de la production régionale.	38 661



Enjeux de l'Habitat en Saône et Loire

**Résidentiel : 2nd secteur
consommateurs d'énergie en
71.**



Nombre de logements en Saône-et-Loire

Données 2015	Saône-et-Loire	% des logements
Nombre de logements	307 512	
Résidences principales	253 586	75,1 %
Résidences secondaires	23 026	15,6 %
Logements vacants	30 886	9,3 %

- **40% des résidences principales du 71 datent d'avant 1949.** Les centralités historiques du département (Chalon, Mâcon, Autun, Creusot) atteignent des taux très élevés, situés entre 40 et 51% du total de leur parc. *Données PDH 2011-2016*
- **28 157 ménages sont concernés par le chèque énergie soit 5% de la population départementale** (DDT 71)
- **Dispositifs d'intervention sur le parc privé :**
 - o 3 territoires portent une plateforme de rénovation (le Grand Chalon, le PETR Mâconnais Sud Bourgogne et la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan) ;
 - o 2 territoires sont moteurs pour mettre en œuvre le SPEE (le Grand Chalon et le PETR Mâconnais Sud Bourgogne).

A noter que l'EIE est porté par le CAUE en Saône et Loire.

o **Dispositifs en lien avec l'ANAH :**

- Territoire sous délégation de compétence de la Communauté d'Agglomération Le Grand-Chalon :
 - PIG du Grand-Chalon de « rénovation énergétique de 5 copropriétés pilotes » à Chalon-sur-Saône (03/06/2016 – 02/06/2021).
 - POPAC du Grand-Chalon sur 3 secteurs de Chalon-sur-Saône (02/11/2016 – 01/11/2018).
- Territoire hors délégation de compétence :
 - OPAH-RU de la Ville de Mâcon (03/09/2012 – 02/09/2017);
 - OPAH de CU du Creusot-Monceau (01/01/2013 – 30/11/2018);
 - OPAH de la Com Com du Pays Clayettois (19/12/2014 – 18/012/2017);
 - OPAH des Com Com du Canton de Semur en Brionnais et Canton de Marcigny (04/04/2013 – 05/03/2017);
 - OPAH de la Com Com du Charolais (23/02/2015 – 22/02/2018);
 - PIG du Conseil Départemental « bien vivre dans son logement » (01/07/2016 – 30/06/2018).